Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20260331-DEL20260331B-DE

Ploulec'h
CÔTES-D'ARMOR • BRETAGNE
AODOÙ-AN-ARVOR • BREIZH

Conseil municipal du mardi 31 mars 2026

Délibération

DÉLIBÉRATION 20260331b - Création et compositions des commissions communales

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le mardi 31 mars à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en date du 24 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain CAMUS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 17 **Votants :** 19

Présents : M. CAMUS Sylvain, Maire ; Mme MORVAN Sonia, M. DUPUIS Matthieu, Mme ANTONA Germaine, M. NAULET Olivier, Adjoints ; Mme ROLLAND Pierrette, M. RAOUL Pierre, M. BOSC Dominique, Mme LE GALL Armelle, Mme CHAUVEL Francine, M. MARC Hubert, Mme GUILLOU Morgane, M. LE MANAC'H David, M. RAZAVET Jean Noel, M. HINGANT Sébastien, Mme LE JAOUEN Mariette, Mme LEHUGER Emilie, conseillers municipaux.

Absents excusés : M. MABIRE Adrien (procuration à Pierrette ROLLAND), Mme VÉDRENNE Clémence (procuration à Germaine ANTONA).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LE MANAC'H David.

***

Le Maire rappelle qu'en application de l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former des commissions composées de conseillers municipaux. Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

Ce même article indique que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle des membres du conseil municipal, pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

***

Après en avoir délibéré, le Conseil :
À l'unanimité, par 19 pour,

DÉCIDE de créer 8 commissions communales, dont le Maire est président de droit, composées comme suit :

COMMISSION 1 - AFFAIRES GÉNÉRALES ET ÉCONOMIQUES
▪ Sonia MORVAN
▪ Matthieu DUPUIS
▪ Germaine ANTONA
▪ Olivier NAULET
▪ Dominique BOSC
▪ Mariette LE JAOUEN

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20260331-DEL20260331B-DE

COMMISSION 2 - FINANCES
▪ Sonia MORVAN
▪ Matthieu DUPUIS
▪ Olivier NAULET
▪ Pierrette ROLLAND
▪ Dominique BOSC
▪ Mariette LE JAOUEN

COMMISSION 3 - VIE SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE
▪ Sonia MORVAN
▪ Matthieu DUPUIS
▪ Morgane GUILLOU
▪ Clémence VÉDRENNE
▪ Mariette LE JAOUEN

COMMISSION 4 - URBANISME
▪ Germaine ANTONA
▪ Pierre RAOUL
▪ Hubert MARC
▪ Clémence VÉDRENNE
▪ David LE MANAC'H
▪ Sébastien HINGANT
▪ Mariette LE JAOUEN

COMMISSION 5 - AMÉNAGEMENTS ET VOIRIE
▪ Sonia MORVAN
▪ Olivier NAULET
▪ Pierre RAOUL
▪ Hubert MARC
▪ David LE MANAC'H
▪ Jean Noël RAZAVET

COMMISSION 6 - BÂTIMENTS COMMUNAUX
▪ Sonia MORVAN
▪ Olivier NAULET
▪ Pierre RAOUL
▪ Dominique BOSC
▪ Clémence VÉDRENNE
▪ Jean Noël RAZAVET

COMMISSION 7 - CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE
▪ Germaine ANTONA
▪ Armelle LE GALL
▪ Francine CHAUVEL
▪ Adrien MABIRE
▪ Morgane GUILLOU
▪ Sébastien HINGANT
▪ Emilie LEHUGER

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20260331-DEL20260331B-DE

COMMISSION 8 - BULLETIN D'INFORMATIONS DE PLOULEC'H
▪ Sonia MORVAN
▪ Matthieu DUPUIS
▪ Armelle LE GALL
▪ Francine CHAUVEL
▪ Adrien MABIRE
▪ Sébastien HINGANT
▪ Emilie LEHUGER

Pour extrait,
Certifié conforme,

Le Maire,
Sylvain CAMUS

